

de convertir son Prieuré en Chartreuse. Ses religieux prirent le vêtement grossier et la règle austère des Chartreux ; mais, à sa mort, six ou sept ans après cet événement, ces moines, qui n'avaient changé de régime que par déférence, rejetèrent la bure et la discipline austère pour reprendre leur premier état. Cette révolution désorganisa le Prieuré qui, n'étant plus à Cluny ni aux Chartreux, tomba en la possession du souverain de ces montagnes, le comte Amédée III.

Le fait de ce Prieuré, transformé en Chartreuse, n'est pas admis, il est vrai, par les auteurs qui ont écrit sur la foi de Guichenon. Quoique le Chartreux dom Moulin, auteur d'une chronique de son Ordre réputée exacte, affirme positivement ce fait, et qu'à l'appui de cette assertion soient des inductions remarquables (1), Guichenon rejette l'existence éphémère de cette Chartreuse, parce que, dit-il, les anciennes chroniques de l'abbaye n'en font pas mention. Etrange inadvertance ! car, dans la notice de fondation, insérée parmi les *Preuves* de son *Histoire du Bugey*, on lit cette phrase non équivoque : dans ces lieux avait flori pendant plusieurs années l'Ordre vénérable des Chartreux ; « floruerat in his locis, per plurimos annos, quæ nulla sanctior est, cartusiensis veneranda religio (2) ».

(1) Une partie des statuts de l'Ordre cartusien est dédiée aux religieux de Saint-Sulpice, et le chartreux Etienne de Chalmet, qui vivait à Portes dès les premiers temps de sa création, auteur d'écrits ascétiques estimés, adressait aux novices de Saint-Sulpice des instructions sur la persévérance religieuse.

Guichenon rapporte le texte latin de la chronique de dom Moulin, concernant Saint-Sulpice, ainsi qu'un fragment de la lettre de Chalmet aux moines novices de cette abbaye. *Hist. du Bugey*, article *Saint-Sulpice*, page 99.

(2) Notice de la fondation de Saint-Sulpice, tirée du cartulaire de ladite abbaye, *Preuves de l'Hist. du Bugey*, page 242.